RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20782
Numéro SIREN : 431 662 717
Nom ou dénomination : A.B.S.

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 6549

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

HEPTA
14 rue du Sec Arembault
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.B.S.

Numéro RCS : 431 662 717
Numéro Gestion : 2007B20782

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse: 492-494 avenue du Général de Gaulle
59910 Bondues

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2018
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 01/04/2019
Sous le numéro : 6549

Délivré à Lille Métropole le 10 avril 2019

Le Greffier,

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

mulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

201956549 LC

signation de l'entreprise SARL A. B. S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

resse de l'entreprise 492 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES

Durée de l'exercice précédent* 12

méro SIRET* 4 3 1 6 6 2 7 1 7 0 0 0 3 9

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 897	CV		7 897
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	7 897	BK		7 897
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	566 682	CA		566 682
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	106 350	CG		106 350
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	140	CI		140
	TOTAL (III)	CJ	673 173	CK		673 173
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	681 070	1A		681 070

renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

s explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie Certifiée Conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

aire obligatoire (article 53 A Code général des impôts)

gnation de l'entreprise SARL A. B. S.

Néant ☐ *

		Exercice N
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	500
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	375 401
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	292 611
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	673 512
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
Dettes fiscales et sociales	DY	292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	160
Autres dettes	EA	7 000
Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	7 557
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	681 070
1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
3) Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 557
5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

laire obligatoire (article 53 A
Code général des impôts)

signation de l'entreprise : SARL A. B. S.

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 522
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	358
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	1 001
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 881
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 881)
en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	337 059
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	337 059
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	337 059
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	329 178

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise SARL A. B. S.

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	36 565
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	337 059
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	44 448
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	292 611

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	978
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	978

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A. B. S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 681 070 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 292 611 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A.B.S.
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 492 / 494 avenue du Général De Gaulle - 59910 BONDUES
431 662 717 RCS LILLE METROPOLE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 292.611,29 euros, au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS DISTRIBUES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
Distribution exceptionnelle du 10 juillet 2018	140.000 €	- €
30 septembre 2017	- €	- €
Distribution exceptionnelle du 7 juillet 2017	370.000 €	- €
30 septembre 2016	200.000 €	- €
Distribution exceptionnelle du 12 septembre 2016	300.000 €	- €
30 septembre 2015	100.000 €	- €

Certifié conforme
La Gérance